

BULLETIN

DE LA
SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE
DE
L'ARRONDISSEMENT DE SENLIS (OISE).
(MENSUEL)

N° 332. — Février 1911.

AVIS

La prochaine séance aura lieu le *Mardi 14 Février 1911*,
à deux heures et demie précises, à l'*Hôtel de Ville de Senlis*.

ORDRE DU JOUR :

- 1° Procès-verbal;
- 2° Marchés de betteraves pour la prochaine campagne; le prix du sucre et de l'alcool;
- 3° Carte géologique de l'arrondissement avec l'analyse des terres, indiquant les engrais les mieux appropriés;
- 4° Les tendances de la production du blé et de la viande dans le monde entier pouvant servir à l'orientation de la culture vers l'un ou l'autre de ces produits.

SENLIS
IMPRIMERIE ADMINISTRATIVE ET COMMERCIALE
11, Place de l'Hôtel-de-Ville.

1911

SOMMAIRE :

Liste des Sociétaires.
Procès-verbal de la séance du mardi 10 janvier 1911.
Réunion des Membres de la Société des Agriculteurs de France.
La Fève de Soya.
L'Electricité à Duvy.
Concours d'animaux gras à Londres.
Sucres et mélasses.
Le Marché de La Villette et le Commerce du Bétail pendant l'année 1910.

Tarif des Annonces

Les annonces à insérer dans le Bulletin de la Société, en dehors du texte et sans garantie de sa part, sont tarifées ainsi qu'il suit pour chaque insertion :

Une page.....	10 fr. » »
Une demi-page.....	5 » »
Un quart.....	2 50
Un huitième.....	1 25
Un seizième.....	0 75
Petites annonces de 25 mots...	0 25

Il suffit d'en adresser le texte avec un mandat-carte du prix du tarif à M. LELIÈVRE, trésorier de la Société d'Agriculture, à Senlis.

MM. les Cultivateurs pourront ainsi annoncer les *ventes ou achats d'animaux, de semences, etc.*, à des conditions très réduites.

Le Gérant : L. FAUTRAT.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE

DE L'ARRONDISSEMENT DE SENLIS (OISE)

N° 332. — Février 1911.

Composition du Bureau de la Société pendant l'année 1911.

MEMBRES HONORAIRES

MM. Sagny, Isidore, chevalier du Mérite agricole, vice-président honoraire donateur ;
Roland, Auguste, membre du Bureau honoraire donateur.

BUREAU

MM. Martin, Léon, ancien député, membre de la Société Nationale d'Agriculture, *président* ;
Devouge, Auguste, chevalier du Mérite agricole, *1^{er} vice-président* ;
Delaunay, Paul, *2^e vice-président* ;
Fautrat, Léon, chevalier de la Légion d'honneur, *secrétaire* ;
Duplessier, Edmond, *vice-secrétaire* ;
Ferry, Constant, *membre du Bureau* ;
Moquet, Albert, *id.*
Boisseau, Lucien, *id.*
Lelièvre, chevalier du Mérite agricole, *trésorier*.

Liste par ordre d'admission des Membres de la Société.

1. Sagny, Isidore, propriétaire à Crépy, chevalier du Mérite agricole (Vice-Président honoraire).
2. Robouam, vétérinaire, officier du Mérite agricole, à Rully.
3. Berthélemy, propriétaire à Creil.
4. Devouge, Auguste, maire de Brasseuse, chevalier du Mérite agricole, à Senlis (1^{er} Vice-Président).



Société d'histoire et
d'archéologie de Senlis

Notice : 141 27
CB : 7241

SHAS



000000 073417

5. Martin, Léon, ancien député, à Ermenonville (Président).
6. Thiénard, Louis, chevalier du Mérite agricole, maire d'Ermenonville, à Senlis.
7. Roland, Auguste, propriétaire à Senlis (Membre du Bureau honoraire).
8. Clanchet, Edouard, à Senlis.
9. Boucher, Camille, cultivateur, maire de Barbery.
10. Roland, Edmond, propriétaire à Senlis.
11. Duvivier, cultivateur, maire de Russy-Bémont, par Vaumoise.
12. Dupuis, conseiller général, à Pontarmé, par La Chapelle-en-Serval.
13. Lemoine, Alfred, cultivateur à Duvy.
14. Hervaux, Félix, cultivateur, maire de Fresnoy-le-Luat.
15. Vigreux, Victor, propriétaire, rue Saint-Lazare, à Crépy-en-Valois.
16. Patria père, propriétaire à Senlis.
17. Sarazin, cultivateur à Eve, par Le Plessis-Belleville.
18. Gibert, avenue de la Gare, à Villers-Cotterêts (Aisne).
19. Garnier, Bernard, cultivateur à Crépy.
20. Lefèvre, Paul, cultivateur à Oignes, par Nanteuil.
21. Dhucque, Anatole, cultivateur à Brégy, par Nanteuil.
22. Fautrat, Léon, ancien inspecteur des forêts, chevalier de la Légion d'honneur, à Senlis (Secrétaire).
23. Thiéquot, René, marchand grainetier à Senlis.
24. Darras, cultivateur à Villers-Saint-Frambourg, par Barbery.
25. Meignen, Paul, cultivateur à Huleux, commune de Néry, par Béthisy-Saint-Pierre.
26. Punant, conseiller d'arrondissement, adjoint au maire de Crépy-en-Valois.
27. Garnier, propriétaire au Plessis-Belleville.
28. Corbie, Emile, rentier, rue des Cordeliers, 22, à Compiègne.
29. Moquet, Charles, chevalier du Mérite agricole, cultivateur, maire de Brégy, par Nanteuil.
30. Delamarre, ancien vétérinaire, chevalier du Mérite agricole, à Acy-en-Multien.
31. Fercot, Thomas, cultivateur à Verberie.
32. Gaillard, ancien député, à Précy-s.-Oise, ou à Paris, rue de l'Elysée, 22.
33. Collinet, maire de Puisieux-le-Hautberger, par Bornel.
34. Delacour, cultivateur à Chambly.
35. Boucher, Alfred, cultivateur à Morangles, par Neuilly.

36. Bataille, Achille, maire de Borest, au Plessis-Belleville.
37. Meignan, Léon, cultivateur à Champlieu, commune d'Orrouy.
38. Parmentier, Prosper, ancien cultivateur, à Crépy.
39. Héaumé, propriétaire à Chantilly.
40. Gatté, Zacharie, propriétaire à Crépy.
41. Roland, Léon, cultivateur, officier du Mérite agricole, à Barbery.
42. Delaunay, Georges, cultivateur à Rully.
43. Rudault, propriétaire à Nanteuil-le-Haudouin.
44. Chézelles (vicomte Arthur de), château de Boulleau, par Lierville (Oise).
45. Delorine, Hippolyte, cultivateur à Saint-Mard (Seine-et-Marne).
46. Dubourg, Emile, cultivateur, maire de Silly-le-Long, par Le Plessis-Belleville.
47. Corbie, Léon, cultivateur, maire de Montagny, par Nanteuil.
48. Decaux, Paul, propriétaire à Senlis.
49. Benoist, Olivier, chevalier du Mérite agricole, ancien notaire, à Senlis.
50. L'Hoste, Auguste, cultivateur à Versigny, par Nanteuil.
51. Parent, cultivateur à Mortefontaine.
52. Heurlier, Alexandre, propriétaire à Thury-en-Valois.
53. Dumont, Léon, chevalier du Mérite agricole, cultivateur à Thury-en-Valois.
54. Seillière (baron), au château de Mello, par Cires les-Mello.
55. Obry, cultivateur à Creil.
56. Turquet J.-B., conseiller d'arrondissement, à Avilly, par Senlis.
57. Turquet Alphonse, propriétaire à Vineuil-Saint-Firmin.
58. Ferry, Constant, cultivateur et maire à Trumilly, par Crépy (Membre du Bureau).
59. Lécuyer, Etienne, meunier à Senlis.
60. Delaunay, Paul, cultivateur et maire à Chamicy-Rully (2^e Vice-Président).
61. Roland, Félix, chevalier du Mérite agricole, cultivateur à Barbery.
62. Roland, Emile, cultivateur, maire de Montépilloy, par Barbery.
63. Tartier, cultivateur et maire, à Eve, par Le Plessis-Belleville.
64. Leloup, Eugène, chevalier du Mérite agricole, 14, rue de Milan, Paris.
65. Toupet, Eugène, cultivateur et maire à Fonteneil, commune de Vez, par Villers-Cotterêts.
66. Radziwill (prince Constantin), au château d'Ermenonville.
67. Moquet, Albert, rentier à Crépy (Membre du Bureau).
68. Proffit, Anatole, cultivateur à Bouillancy, par Acy.

69. Boisseau, Lucien, cultivateur à Chantemerle, commune de Lagny-le-Sec, par Le Plessis-Belleville (Membre du Bureau).
70. Devouge, Paul, cultivateur à Brasseuse, par Barbery.
71. Collinet, cultivateur à La Villeneuve-sous-Thury, par Thury-en-Valois.
72. Delury, régisseur de la ferme de la Gâtelière, à Senlis.
73. Margry, Améécé, propriétaire à Senlis.
74. Lelièvre chevalier du Mérite agricole, secrétaire en retraite de la Sous-Préfecture, à Senlis (Trésorier).
75. Longuet, Frédéric, cultivateur, officier du Mérite agricole, à Marolles, par La Ferté-Milon.
76. Parmentier, Edme, cultivateur à Saint-Mard, par Villers-Cotterêts.
77. Huraux, Paul, cultivateur à Mermont. commune de Crépy.
78. Duchauffour, cultivateur à Bray, commune de Rully.
79. Havy, ancien maire, à Saint-Gervais-Pontpoint, par Pont.
80. Oury, rentier, maire de Boullarre, par Betz.
81. Boufflerd, chevalier du Mérite agricole, cultivateur, maire de Rééz-Fosse-Martin, par Betz.
82. Bataille, Louis, cultivateur, maire du Plessis-Belleville.
83. Vigreux, Paul, cultivateur, maire de La Villeneuve, par Thury.
84. Maurice, chevalier du Mérite agricole, cultivateur à Macquelines, commune de Betz.
85. Deblois, ancien cultivateur, à Senlis.
86. Triboulet, Albert, cultivateur à Bargny, par Betz.
87. Proffit, cultivateur, maire de Thury-en-Valois.
88. Cartier père, propriétaire à Crépy-en-Valois.
89. Delire, Edouard, cultivateur à Gondreville, par Vaumoise.
90. Duplessier, Edmond, cultivateur à Ducy, commune de Fresnoy-le-Luat (Vice-Secrétaire).
91. Petit, Pierre, cultivateur, maire de Béthancourt, par Orrouy.
92. Henneguy, Pierre, cultivateur à Saint-Leu-d'Esserent.
93. Hurand, cultivateur, maire de Rouvres, par Betz.
94. Prévost, cultivateur à Auger-Saint-Vincent, par Crépy.
95. Sagny, René, propriétaire à Senlis.
96. Devouges, Eugène, cultivateur et maire à Fay, par Saintlines.
97. De Marcillac, à Bessemont, par Villers-Cotterêts.
98. Prévost, Edouard, à Nanteuil-le-Haudouin.
99. Roland, Henri, cultivateur à Villenoy, par Meaux (S.-et-M.).

100. Gatté, Jules, propriétaire à Béthisy-Saint-Pierre.
101. Corbie, Ernest, rentier à Nanteuil.
102. Vantroys, licencié en droit, ancien avoué, à Senlis, et à Paris, 3, rue de Luynes.
103. De Sancy de Parabère, propriétaire à Boran.
104. De Cornois, fabricant de sucre et maire de Vauciennes, par Villers-Cotterêts.
105. Bataille, Frédéric, cultivateur à Lagny-le-Sec, par Le Plessis-Belleville.
106. Dupille, Gustave, cultivateur et maire à Lagny-le-Sec, par Le Plessis-Belleville,
107. Lefèvre, cultivateur à Neuilly-en-Thelle.
108. Picard, cultivateur à Neuilly-en-Thelle.
109. Lheurin, cultivateur à Boran.
110. Ribes (comte de), propriétaire, maire de Belle-Eglise, par Bornel.
111. Biet, Louis, cultivateur au Mesnil-Saint-Denis.
112. Mercier, Jules, cultivateur à Morangles, par Neuilly.
113. Murat (prince), propriétaire à Chambly.
114. Auvert, Eugène, cultivateur à Chambly.
115. De Waru, propriétaire. maire de Senlis, au château de La Belle-fontaine.
116. Veckmann, constructeur à Crépy.
117. Lavaux, cultivateur au Plessis-Belleville.
118. Bergeron, cultivateur à Fontaine-les-Cornus, par Senlis.
119. Delorme père, chevalier du Mérite agricole, propriétaire à Nanteuil.
120. Moquet, Lucien, cultivateur à Montlévéque, par Senlis.
121. Cagny, Paul, officier du Mérite agricole, vétérinaire à Senlis.
122. Roland, Georges, cultivateur à Beaulieu, par Baron.
123. Raoult, Henri, cultivateur à Lévigney, par Betz.
124. Marchand, cultivateur à Ver, par Le Plessis-Belleville.
125. Morize, cultivateur à Betz.
126. Lemoine, Charles, cultivateur à Duvy.
127. Boulanger, cultivateur à Creil.
128. Gonnet, chevalier du Mérite agricole, cultivateur à Malassise, par Creil.
129. Rothschild (baron Gustave de), à Laversine, par Creil.
130. Rothschild (baron Henri de), 6, rue Saint-Philippe-du-Roule, Paris.
131. Petit, Lucien, cultivateur, maire de Chèvreville, par Nanteuil.

132. Corbie, Albert, cultivateur à Balagny-Chamant.
133. Martin, Albert, cultivateur à Ermenonville.
134. Sainte-Beuve, avoué à Senlis.
135. Bonamy, agent général de la C^{ie} d'assurances « l'Abeille », à Senlis.
136. Bocquentin, administrateur du Domaine de Laversine, par Creil,
137. Gramont (duc de), propriétaire à Mortefontaine.
138. Demachy, propriétaire, maire d'Ognon, par Barbery.
139. Buat, carrossier à Senlis.
140. Havy, officier du Mérite agricole, cultivateur à la ferme de La Forêt-Pontpoint, par Pont.
141. Préault, cultivateur à Nanteuil-le-Haudouin.
142. Bédoyère (comte de la), maire de Raray, par Rully.
143. Delaunay, notaire à Senlis.
144. Bonnet, Gaston, négociant en laines à Senlis.
145. Obry fils, cultivateur à Creil.
146. Saint-Ouin, 26, boulevard Richard-Lenoir, Paris.
147. Leroy, Léon, grainetier à Senlis.
148. Kersaint (comte de), conseiller général, maire de Versigny, par Nanteuil.
149. De Pontalba, maire de Montlévêque, par Senlis.
150. Duval, Charles, cultivateur à Vez, par Villers-Cotterêts.
151. Leroux, propriétaire à Senlis, rue de Compiègne.
152. Robert, Michel, négociant à Senlis.
153. Tirlet, cultivateur à Raray, par Rully.
154. Audigier, ancien député de l'Oise, chevalier du Mérite agricole, à Paris, 61, rue Scheffer.
155. Drivière, agent général d'assurances, juge au Tribunal de Commerce à Senlis.
156. Barbery, cultivateur à Sennevières, par Nanteuil.
157. Delorme, Léon, cultivateur à Montagny-Ste-Félicité, par Nanteuil.
158. Verbyst, Vital, cultivateur à Baron.
159. Frémin, Hippolyte, cultivateur à Montagny-Ste-Félicité, par Nanteuil.
160. Huvier, chevalier du Mérite agricole, cultivateur à Mareuil-s.-Oureq.
161. Boudard, régisseur du Domaine de Chaalis, par Senlis.
162. Mantel, cultivateur à Duvy.
163. Lemaire, chevalier du Mérite agricole, maire de Villeneuve, par Verberie.
164. Halinbourg, propriétaire, 39, rue François-I^{er}, Paris, et à Boursonne.

165. Luppé (marquis de), maire, château de Beaurepaire, par Pont.
166. M^{me} Viat, 42, rue Vignon, Paris.
167. Coursin, vétérinaire à Pont-Sainte-Maxence.
168. Gourdin, cultivateur à Morangles, par Neuilly-en-Thelle.
169. Lepape, quincaillier, juge au Tribunal de Commerce, à Senlis.
170. Blot, Ernest, cultivateur et maire de Rhuis, par Verberie.
171. Valentin, architecte à Senlis.
172. Nazart, cultivateur à Ver, par Le Plessis-Belleville.
173. Guibert, Léon, cultivateur à Ermenonville.
174. Rommetin, Frédéric, cultivateur au Plessis-Belleville,
175. Chartier, Amédée, cultivateur au Plessis-Belleville.
176. Lefèvre, Félix, cultivateur à Oignes, par Nanteuil,
177. Perceval, ancien cultivateur à Verneuil.
178. Parmentier, Gaston, cultivateur à Néry, par Béthisy-Saint-Pierre.
179. Dupille, Ernest, cultivateur à Nanteuil.
180. Duflocq, cultivateur à Eve, par Le Plessis-Belleville.
181. Baslu, Emile, négociant à Margny-les-Compiègne.
182. Boucher, Léon, cultivateur à Barbery.
183. Boucher, Emile, cultivateur à Barbery.
184. Robinet, cultivateur à Baron.
185. Roland, Gustave, cultivateur à Fresnoy-le-Luat.
186. Petit, notaire à Senlis.
187. Deblois, Louis, cultivateur à Ducy, par Fresnoy-le-Luat.
188. Courtier, André, cultivateur, maire de Villers-Saint-Genest, par Betz.
189. Moullé, Henri, cultivateur à Silly-le-Long, par Le Plessis-Belleville.
190. Peters, Henri, cultivateur au Plessis-Châtelain, par Crépy-en-Valois.
191. Jacob, Pierre, propriétaire, rue Saint-Pierre, à Senlis.
192. Delorme, Alfred, cultivateur à Nanteuil-le-Haudouin.
193. Lavallart, Pierre, cultivateur au Luat, par Fresnoy-le-Luat.
194. Patria, Henri, cultivateur à Fourchet, par Senlis.
195. Perceval, Arthur, cultivateur à Cramoisy.
196. Mareux, propriétaire, maire de Betz.
197. Morize, Gaston, grainetier à Betz.
198. Deneuille, Paul, constructeur-mécanicien à Acy-en-Multien.
199. Menot, Camille, constructeur-mécanicien à Acy-en-Multien.
200. Menot, Camille, constructeur-mécanicien à Crépy-en-Valois.
201. Roussel, Pierre, cultivateur à Borest, pas Senlis.
202. Manteaux, maire de Cuvergnon, par Betz.

203. Brisset, cultivateur à Betz.
204. Pierret, Paul, propriétaire à Eve, par Le Plessis-Belleville.
205. Lebon-Hervaux, Amédée, cultivateur à Bois-Milon, par Betz.
206. Dhucque, Constant, cultivateur à Brégy, par Nanteuil.
207. M^{me} Huet, à Réz-Fosse-Martin, par Acy-en-Multien.
208. Soualle, ancien président du Tribunal de Commerce, chevalier du Mérite agricole, à Pont-Sainte-Maxence.
209. Dumont, Charles, cultivateur à La Tournelle, commune de Cuvergnon, par Betz.
210. Draps, Georges, cultivateur à Etavigny, par Acy-en-Multien.
211. Cazin, Emile, chevalier du Mérite agricole, rentier à Léviguen, par Betz.
212. Piot, Jules, cultivateur à Etavigny, par Acy-en-Multien.
213. Sauvage, Eugène, propriétaire à Senlis.
214. Lalis, constructeur à Liancourt.
216. Ancellin, cultivateur à Cuvergnon, par Betz.
217. Molaye, cultivateur et maire à Rozières, par Nanteuil.
218. Praquin-Punant, grainetier à Crépy.
219. Gréhan, Pierre, cultivateur à Crépy.
220. Frère, courtier en fourrages à Crépy.
221. De Belloy, propriétaire-cultivateur à Rozoy-en-Multien, par Acy.
222. Roulon, Henri, cultivateur à Néry, par Béthisy-Saint-Pierre.
223. Varlet, cultivateur à Vérines, par Béthisy-Saint-Pierre.
224. Scart, Jules, propriétaire à Saint-Germain, par Crépy.
225. Vuattebled, Léon, cultivateur à Nanteuil-le-Haudouin.
226. Vuattebled fils, cultivateur à Nanteuil-le-Haudouin.
227. Lecourt, Arthur, cultivateur à Vémars, par Survilliers (S.-et-O.).
228. Chéron, cultivateur à Fontaine-les-Cornus, par Senlis.
229. Lecœur, meunier à Pontarmé, par La Chapelle-en-Serval.
230. Morcrette, pharmacien à Senlis.
231. Turquet de la Boisserie (comte), vice-président de la Société d'Horticulture de Senlis.
232. Pion, directeur de la Succursale de la Banque de France, à Compiègne.
233. Profit Louis, cultivateur à Mareuil.
234. Robouam, André, vétérinaire à Crépy.
235. Dieux, constructeur à Crépy.
236. Garnier, Etienne, cultivateur à Morcourt, par Crépy.
237. Doria (comte), maire d'Orrouy.

238. Soudet, Anatole, cultivateur à Plailly.
239. Rosin, Louis, cultivateur à Ormoy-Villers.
240. Dorion, Léon, cultivateur à Crépy.
241. Lagny, Isidore, cultivateur à Crépy.
242. Garnier, Louis, cultivateur à Chèvreville, par Nanteuil.
243. Rabbé, Lucien, cultivateur à Saintines.
244. Hazard-Cailleux, cultivateur à Béthisy-Saint-Martin, par Béthisy-Saint-Pierre.
245. Lafontaine, régisseur du domaine de Mello, par Cires.
246. Devouge, Octave, associé d'agent de change, 58, rue de la Faisanderie, Paris.
247. Simonard, cultivateur à Oignes, par Nanteuil.
248. Guibert, cultivateur à Oignes, par Nanteuil.
249. Girard, cultivateur au Domaine de Bertrandfosse, par Plailly.
250. Rambach, négociant en bestiaux, à Villers-Cotterêts.
251. Corbie, Ernest, cultivateur à Silly-le-Long, par Le Plessis-Belleville.
252. Carnus, vétérinaire à Senlis.
253. Huraux, Henri, cultivateur à Feigneux, par Crépy.
254. Wyrsh, cultivateur au Plessis-Belleville.
255. Dufresne, imprimeur à Senlis.
256. Gueulle, Edmond, cultivateur, chevalier du Mérite agricole, à Précy-sur-Oise.
257. Edmond, François, ancien cultivateur à Crouy-en-Thelle, par Neuilly.
258. Lheurin, Jules, cultivateur à Crouy-en-Thelle, par Neuilly.
259. Lamouche, René, cultivateur à Crouy-en-Thelle, par Neuilly.
260. Molot, cultivateur à Sennevières, par Nanteuil.
261. Berson-Tassart, cultivateur à Balagny-sur-Thérain.
262. Du Roizel, château de Bonneuil, par Ham (Somme).
263. Gibert, cultivateur à Baron.
264. Maistre (comte de), propriétaire à Puisieux-le-Hautberger, par Bornel.
265. Meunier, Gustave, cultivateur à la ferme de Lamberval, par Neuilly.
266. Chartier-Duraincy, maire de Morangles, par Neuilly.
267. Martin, Gustave, cultivateur à la ferme de Saint-Ouen, commune d'Etavigny, par Acy.
268. Méry, Alexandre, cultivateur à Boran.
269. Kersaint (vicomte de), au château de Versigny, par Nanteuil.
270. Martin, Camille, à Antilly, par Betz.
271. De Savignies, au château de Coye.

272. Vincent, Emile, à la ferme de Boasne, par Barbery.
273. Bonamy, Paul, 23, rue du Châtel, Senlis.
274. Babeuille, meunier à Senlis.
275. Ader, docteur-médecin à Senlis.
276. Chartier-Duraincy, cultivateur à Neuilly-en-Thelle.
277. Ferté, cultivateur, maire d'Ormoy-le-Davien, par Betz.
278. Gatté, Louis, cultivateur à Béthisy-Saint-Martin.
278. Hochedel, Paul, cultivateur à Silly-le-Long, par Le Plessis-Belleville.
280. Martin Maurice, cultivateur à Boullarre, par Betz.
281. Rouquet, cultivateur à Bouville, par Duvy.
282. M^{me} Delorme, cultivatrice à Sennevières, par Nanteuil.
283. Bahu-Mercier, chevalier du Mérite agricole, cultivateur à Boissy-Fresnoy, par Nanteuil.
284. Savary, avoué à Senlis.
285. Duchesne, cultivateur à Borest, par Senlis.
286. Driard, premier adjoint, notaire honoraire, à Senlis.
287. Fautrat, Georges, inspecteur à la Compagnie du Nord, à Senlis.
288. De Parseval, Gaston, conseiller municipal, à Senlis.
289. De Parseval, Hubert, propriétaire à Senlis.
290. Duvivier, Jean, cultivateur à Russy-Bémont, par Vaumoise.
291. Loir, avoué à Senlis.
292. Poussard, avoué à Senlis.
293. Recoing, receveur des Finances honoraire, à Senlis.
294. Morand, avoué à Senlis.
295. Louat, notaire à Senlis.
296. Escavy, avoué à Senlis.
297. Landry, cultivateur à Eve, par Le Plessis-Belleville.
298. Leclère, régisseur du Domaine d'Ognon, par Barbery.
299. Sauvage, cultivateur au Murger, par Verberie.
300. Laurent, cultivateur à La Borde, près Raray, par Rully.
301. Meignen, Marcel, commis de culture à Huleux, par Béthisy.
302. Huet, Charles, cultivateur à Trumilly, par Crépy.
303. Palin, négociant à Senlis.
304. Marjollet père, cultivateur et marchand de bestiaux à Ormoy-Villers.
305. Marjollet fils, cultivateur et marchand de bestiaux à Ormoy-Villers.
306. Dumont, Fernand, cultivateur à Thury-en-Valois.
307. Bernier, propriétaire, rue de Bon-Secours, à Senlis.
308. Michon Georges, cultivateur à Montagny-Ste-Félicité, par Nanteuil.

309. Michon, Gustave, cultivateur à Montagny-Ste-Félicité, par Nanteuil.
310. Roland, Etienne, cultivateur à Courtillet, par Senlis.
311. Grison, René, chevalier du M^{le} ag^{le}, asparagiculteur à Villevert-Senlis.
312. Frémont, Zéphyr, cultivateur à Brasseuse, par Barbery.
313. Riché, Edmond, cultivateur à Rully.
314. Jazet, Abel, cultivateur à Plailly.
315. Boucher-Bernoux, bijoutier à Senlis.
316. Nourisson, cultivateur à Nanteuil.
317. Petit, cultivateur à Silly-le-Long, par Le Plessis-Belleville.
318. Delire, Jules, cultivateur à Gondreville, par Vaumoise.
319. L'abbé F. Seyssens, 24, rue Vellinck, à Gand (Belgique), et 181, rue de Charonne, à Paris.
320. Vincent, Lucien, cultivateur à Versigny, par Nanteuil.
321. Pauwels, propriétaire au château de Saint-Christophe, par Pont.
322. Charlot, propriétaire à Borest, par Senlis.
323. Demagnez, propriétaire à Nogent-sur-Oise.
324. Préault, propriétaire à Saint-Mard, par Crépy.
325. Poitevin, propriétaire, rue de Meaux, à Senlis.

Sociétés et Membres correspondants :

1. Le Bulletin de la Société agricole, horticole et industrielle de Beauvais.
2. L'Agronome praticien, de la Société d'Agriculture de Compiègne.
3. Le Bulletin de la Société d'Agriculture de Clermont.
4. Le Bulletin de la Société d'Horticulture de Senlis.
5. Le Bulletin du Comité archéologique de Senlis.
6. Le Bulletin-Journal de la Société d'Agriculture de l'Allier, à Moulins.
7. La Société centrale d'Agriculture du département de la Seine-Inférieure, place Saint-Hilaire, 4, à Rouen.
8. Le Comice agricole de Béthune (Pas-de-Calais).
9. La Société d'Agriculture de Melun.
10. Le Bulletin agricole de Mantes, place de la République.
11. Le Professeur départemental d'Agriculture, à Beauvais.

Par abonnement :

Le Bulletin de la Société des Agriculteurs de France, 1, rue Le Peletier, Paris.

N. B. — *Les Sociétés correspondantes sont invitées à adresser les Journaux et communications d'intérêt général à M. FAUTRAT, secrétaire de la Société d'Agriculture, à Senlis (Oise).*

Compte Rendu des Travaux de la Société.

PROCES-VERBAL DE LA SÉANCE DU 10 JANVIER 1911

PRÉSIDENCE DE M. LÉON MARTIN, PRÉSIDENT

Etaient présents au Bureau : MM. Léon Martin, Auguste Devouge, Boisseau, Léon Fautrat, Lelièvre.

Il est procédé au dépouillement des votes pour le renouvellement partiel du Bureau.

163 suffrages ont été exprimés.

Ont obtenu :

Comme vice-présidents : MM. Auguste DEVOUGE, 161 voix.

id. Paul DELAUNAY, 160 voix.

Comme vice-secrétaire : DUPLESSIER, 163 voix.

En exécution de l'art. 7 du Règlement, M. Martin, président, proclame membres du Bureau pour trois années, MM. Devouge, Delaunay et Duplessier.

Le procès-verbal de la dernière séance est adopté.

M. Lemoine donne lecture d'un rapport très précis, très détaillé sur les résultats de l'installation de l'électricité à sa ferme de Duvy. Ce rapport est écouté avec la plus grande attention. Il met en lumière, au point de vue économique, des faits très intéressants, et la Société décide qu'il sera inséré dans le prochain Bulletin de la Société.

La Société exprime son désir de voir l'Exposition d'Agriculture s'établir au Champ de Mars, avec une voie ferrée de raccordement, rendant faciles ses abords.

M. le Président exprime tous les regrets que cause à la Société la mort de M. Bernier. M. Bernier était l'un des vétérans du Bureau de la Société. Très connu dans toute l'agriculture de l'arrondissement, allié à toutes les grandes familles agricoles, il avait une grâce et une bonté qui donnaient un grand charme à ses relations. Homme judicieux et d'un excellent conseil, il était recherché par les jeunes et son autorité toute paternelle était indiscutable. Sa vie laisse dans nos annales de chers souvenirs, sa mort les plus profonds regrets.

La Société envoie à toute sa famille, l'hommage de ses respectueuses condoléances.

M. le Président propose d'admettre comme membres de la Société d'Agriculture :

M. Poitevin, propriétaire à Senlis ;

M. Pauwels, propriétaire au château de Saint-Christophe, commune de Fleurines, par Pont-Sainte-Maxence ;

M. Charlot, propriétaire à Borest ;

M. Demagnez, propriétaire à Nogent-sur-Oise ;

M. Préault, propriétaire à Saint-Mard, par Crépy.

La Société prononce l'admission à l'unanimité.

Réunion des Membres de la Société des Agriculteurs de France
faisant partie du département de l'Oise.

Les membres de la Société des Agriculteurs de France faisant partie du département de l'Oise, convoqués par lettre individuelle, se sont réunis à l'Hôtel de la Société, le 14 décembre 1910, pour examiner les vœux susceptibles d'être présentés à la prochaine assemblée générale.

M. Léon Martin, membre de la Société Nationale d'Agriculture, président de la Société d'Agriculture de Senlis, est nommé président. A ses côtés prennent place, MM. de Chézelles, membre de la Société Nationale et du Conseil de la Société des Agriculteurs de France ; Ulysse Roussel, président de la Société d'Agriculture de Clermont et du Syndicat français de la main-d'œuvre agricole ; R. Chevallier, vice-président de la Société d'Agriculture de Compiègne. M. Henry Girard est choisi comme secrétaire.

Dans l'assistance : MM. Colmet-Daage, Debarle, Huet, de Kersaint, Levavasseur, Petit, de Chèvreville.

M. le Président déclare la séance ouverte à 2 heures 15 et donne lecture de lettres d'excuses de MM. Jules Labitte, Germain Petit, Robert de Saint-Vincent, de Sancy de Parabère, Ch. de Salvette et de M. le baron de Ségonzac.

A l'unanimité, la réunion appuie le vœu émis par le Conseil de la Société en faveur des agriculteurs particulièrement éprouvés cette année. Il faut qu'il leur soit accordé des remises exceptionnellement larges de leurs contributions.

L'assemblée passe ensuite en revue les vœux émis par la Société des Agriculteurs de France, lors de la session de 1909, pour voir s'il y a lieu de les modifier ou de les compléter.

Elle insiste pour que la prohibition d'importer en Angleterre des pailles et des fourrages français, soit enfin levée ! (Vœu n° 1, 1^{re} section).

Elle renouvelle le vœu 18 de la 6^e section concernant le régime des eaux, le vœu 19 de la 7^e section à propos du monopole des alcools dénaturés, le vœu 23 de la section d'économie et de législation rurales relatif à l'impôt sur le revenu, le vœu de la même section concernant la nouvelle évaluation du revenu foncier, le vœu n° 25 sur les retraites ouvrières, les propositions énumérées au n° 27 sur le vagabondage dans les campagnes, le vœu n° 29 pour réduire la consommation des spiritueux et arrêter les ravages de l'alcoolisme, le vœu 33 relatif au transport des gadoues et ordures ménagères. Elle propose de le compléter ainsi :

— « La Société des Agriculteurs de France invite les Compagnies de chemin de fer à établir des voies de garage éloignées des gares pour permettre d'établir des dépôts de gadoue en pleine campagne à des endroits où l'odeur ne gênerait pas le public. En outre, elle invite les commissions d'hygiène à ne pas répudier de prime abord, comme insalubres, les produits répandant une mauvaise odeur, l'odeur et la nocivité n'ayant souvent aucun rapport.

— Elle propose à la onzième section (production chevaline) « d'adopter le vœu émis par M. Ch. de Salverte tendant à ce que le cours de la viande de cheval soit dorénavant inscrit dans la Mercuriale générale de la boucherie ». Elle soumet à l'étude de la même section un 2^e vœu de M. de Salverte, vœu ainsi conçu :

— « Considérant la répugnance et l'espèce de respect humain qui empêchent certaines personnes d'entrer dans une boucherie hippophagique, la Société des Agriculteurs de France émet le vœu que dorénavant il n'y ait plus de boucheries spéciales dites hippophagiques, mais que les bouchers puissent vendre indifféremment du cheval comme ils vendent du bœuf, du veau et du mouton. »

Le premier de ce vœu a déjà été émis en 1909 par la 11^e section.

L'assemblée renouvelle le vœu de la 13^e section invitant le Gouvernement à aider par tous les moyens au développement de l'enseignement de l'aviculture surtout dans les écoles primaires.

Enfin le vœu 14 de la 14^e section relatif aux colis agricoles est renouvelé.

En outre sur l'initiative de M. R. Chevallier : « L'assemblée émet le vœu que les lettres d'avis adressées par les Compagnies de chemin de fer aux particuliers soient assimilées aux lettres d'avis concernant les colis postaux et affranchies à 0 fr. 05 seulement, attendu que ces lettres ne sont jamais cachetées ».

— L'ordre du jour appelle la présentation de candidats pour remplacer les membres du Conseil de la Société décédés ou démissionnaires.

L'assemblée présente en première ligne M. Léon Martin et en 2^e ligne M. le baron de Ségonzac.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 3 heures 45.

Le Président,

LÉON MARTIN.

Le Secrétaire,

HENRY GIRARD.

La Fève de Soya.

M. Halinbourg nous adresse la lettre et la note suivantes :

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur d'appeler l'attention de la Société sur l'extension considérable de la culture en Mandchourie de la fève de Soya, qui produit une huile propre à l'alimentation du bétail et à la confection de tourteaux à très bas prix.

Depuis deux ans une quantité énorme de ces fèves a été chargée dans les ports marchands mandchouriens, principalement à Vladivostock, et dirigée sur l'Allemagne, l'Angleterre, la Hollande, le Danemark, etc., la France exceptée.

La Compagnie de Navigation de l'Est Asiatique danois est en train de construire une vaste usine pour le traitement de ces fèves, et leur transformation en tourteaux.

Il peut être intéressant pour la Société de faire une étude sur ce nouveau produit. Les renseignements les plus circonstanciés pourront être obtenus à la Compagnie du Canal Maritime de Suez, 9, rue Charras, à Paris, qui a vu son trafic s'accroître dans de notables proportions par le transit des Soya d'Extrême-Orient en Europe.

C'est dans le but d'utilisation du fret de retour de ses navires que la Compagnie de Navigation s'est intéressée à l'exportation de la fève de glycine (soya bean) de Chine, dont les tourteaux sont employés dans une très grande mesure, tant en Danemark qu'en Suède et en Allemagne, à la nourriture des bestiaux.

L'importance croissante de la demande de ces tourteaux a motivé la création, en 1909, sous les auspices de la Compagnie, d'une Société anonyme qui a fait construire une usine moderne à Islands Brygge (Danemark) pour le pressurage de 30.000 tonnes de fèves par an. L'exploitation a commencé au début de cette année et les résultats s'annoncent favorables.

HALINBOURG.

L'Électricité à Duvy.

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous adresser les renseignements que vous me demandez sur le fonctionnement de mon installation électrique.

La station électrique de la Vallée d'Automne, fondée récemment à Béthisy-Saint-Pierre par M. Dervillé, envoie le courant triphasé à haute tension (6000 volts), dans plusieurs communes voisines. Le transport est fait au moyen de lignes aériennes à trois fils.

A Duvy, la ligne de haute tension aboutit à un transformateur central, d'où la distribution est faite aux abonnés à la tension de 200 volts pour la force motrice et 115 volts pour l'éclairage.

Mon installation comporte 70 lampes, dont moitié pour l'habitation et moitié pour la ferme, et deux moteurs, un de 6 chevaux pour le battage, l'autre de 2 chevaux pour les menus travaux.

Le montage des lampes a été fait à forfait au prix de 16 fr. 50 par lampe non compris les réflecteurs et les ampoules. — Un compteur spécial pour la ferme me permet de connaître la quantité de courant qui s'y consomme, indépendamment de la consommation de l'habitation. Le courant pour l'éclairage est vendu 0 fr. 80 le kilowat. Dans une période de 34 jours, du 4 décembre au 6 janvier, c'est-à-dire dans les jours les plus courts de l'année, la consommation a été de 34 kilowats, elle ne dépasse donc pas 0 fr. 80 c. par jour, et j'estime que pour l'année entière elle sera d'environ 220 kilowats. L'éclairage est très satisfaisant et facilite considérablement le travail du soir et du matin, et tout particulièrement les battages.

Pour la force motrice, le montage est nécessairement fait à façon, et son prix varie avec la longueur des lignes et la nature des fils et des isolateurs.

La batteuse est fixe, elle est munie d'un aspirateur à poussières, d'un tarare à double hélice, d'un élévateur de grain et d'un nettoyage dans le grenier; son rendement pour 10 heures de travail est de 28 à 30 quintaux de blé, cette année.

Un moteur Alioth de 6 H-P est amplement suffisant, sa consommation est de 30 à 33 kilowats, par jour; il n'emploie donc que la moitié de sa force. Un ventilateur à menues pailles, tournant à 800 tours, élevait les balles au sommet d'un grenier situé à 20 mètres de la machine, il consommait à lui seul au moins 12 kilowats par jour; j'ai trouvé plus économique de lui faire monter en une demi-heure chaque jour toutes les menues

pailles de la journée. Tournant à 1200 tours, il consomme moins de 2 kilowats pour faire ce travail.

Des expériences de consommation ont été faites sur mon moteur, par un ingénieur de la Société des Propriétaires d'Appareils à vapeur et d'Appareils électriques; elles ont montré que :

1° Le moteur fonctionnant à vide, sans courroie, consomme plus d'un kilowat-heure.

2° Le moteur entraînant tout le matériel à vide, y compris le ventilateur à menues pailles, consomme quatre kilowats-heure.

3° Le moteur entraînant tout le matériel en charge, consomme quatre kilowats et demi.

4° Enfin, le moteur entraînant la batteuse et ses accessoires, en charge, mais sans ventilateur, ne consomme que trois kilowats et deux hectowats.

Il résulte de ces expériences, que la majeure partie (environ 80 %) du courant est absorbée par le moteur et le matériel à vide, tandis que le battage lui-même n'emploie que 20 % de la dépense totale.

Pour obtenir un travail économique, il faut donc utiliser au maximum la puissance de la batteuse, et pour cela, il faut un personnel actif, et surtout un bon engreneur. Les bourrages, outre qu'ils donnent un travail défectueux, demandent au moteur des efforts dépassant parfois le double de sa puissance, et font fondre les plombs de protection.

Un autre moteur de deux chevaux, du poids de 80 kilogs, peut être placé sur différentes prises de courant et actionner tout le petit outillage. Il ne m'a servi, jusqu'à présent, que pour aplatir de l'avoine; pour ce travail, il consomme environ un kilowat deux hectowats à l'heure, pour un débit de 500 litres.

Il est impossible de donner le prix exact du courant de force motrice avant d'avoir fait une campagne complète; le prix varie suivant la quantité consommée, et aussi suivant le nombre de chevaux de force motrice agricole alimentés par l'usine de Béthisy. Il me paraît probable que ce prix sera de 0 fr. 35 c., ce qui mettra les dix heures de battage à environ 11 fr. 50 c.

L'accroissement rapide du secteur permet d'espérer que, dans l'avenir, les prix pourront être abaissés, et que l'électricité deviendra, pour l'agriculture de la contrée, la force la plus économique en même temps que la plus commode.

Même aux prix actuels, si l'on veut bien tenir compte du bon marché de son installation, l'électricité peut supporter la comparaison, même

avec le gaz pauvre, pour les petites forces. — Un moteur électrique de 6 H-P, peu encombrant, facile et peu coûteux à graisser, ne coûte, tout installé, que 1.000 à 1.200 francs, suivant la longueur du branchement ; pour 100 jours de travail par an, il ne demande donc que 1 fr. 25 à 1 fr. 50 d'amortissement par jour. Un moteur à gaz pauvre coûte de 5.500 fr. à 6.000 fr., et demande un amortissement de 6 à 7 fr. par jour ; en y ajoutant le temps du chauffeur, le graissage, le charbon, la journée revient à 10 fr. 50 ; la différence n'est donc que de 1 fr. par jour, et, ce franc me paraît largement compensé par la commodité et la suppression des pertes de temps, si fréquentes avec les moteurs à explosion.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de mes sentiments les plus respectueux.

Clt. LEMOINE,
cultivateur à Duvy.

M. Lemoine paraît se contenter de la somme de 0,35 comme prix de revient du kilowat et y trouve son avantage. Mais si l'usine de Béthisy était plus considérable, elle pourrait, comme nous l'avons montré dans la communication faite dans le dernier bulletin, le procurer à un prix beaucoup moindre. Rappelons seulement que la Société des Mines de Lens vend le kilowat en gros à 10 cent.

Concours d'animaux gras à Londres.

Les concours d'animaux gras, organisés à Londres depuis cent douze ans par le Smithfield-Club, jouissent d'une grande célébrité. Le dernier concours, qui s'est tenu au mois de décembre 1910, a été visité par un groupe d'éleveurs limousins. M. Delpeyrou, président du Syndicat d'élevage de Limoges, a présenté à la Société d'agriculture de la Haute-Vienne le résumé des observations qu'ils ont pu y faire. On lira avec intérêt la partie principale de ces observations :

« J'ai eu la patriotique satisfaction de constater que ni les Devon, ni les Hereford, ni les Red-Polled, ni les Aberdeen-Angus, ni les si renommés Shorthorns n'égalaient et n'approchaient, dans leur ensemble, de nos Limousins, de nos Charolais, de nos Salers, de nos Bazadais, etc., etc.

« De chaque catégorie, j'ai vu et admiré de superbes animaux, mais nulle part je n'ai rencontré une section vraiment bien suivie et dans laquelle ne se produisaient pas de grosses différences entre les sujets de tête et ceux qui se classaient après eux ; nulle part je n'ai vu des raies de bœufs comme celles que représentent nos principales races françaises au concours de Paris.

« Les femelles, et c'est un fait qui n'est pas particulier à ce concours, m'ont semblé d'une qualité supérieure à celle des mâles ; j'en ai remarqué de très belles, et parmi elles je citerai une vache Aberdeen-Angus noire et blanche, âgée de deux ans et onze mois, du poids de 705 kilogr., d'une finesse et d'une qualité tout à fait exceptionnelles. Irréprochable aussi de formes, elle avait remporté une prime d'honneur. C'était assurément la plus belle bête exposée.

« Parmi les races représentées, qui, toutes, ont une physionomie absolument différente, quelques-unes s'imposaient, tant par le nombre de leurs sujets que par leurs qualités. Au premier rang, il faut citer les Shorthorns et les Aberdeen-Angus.

« Ainsi que vous le savez, les races anglaises sont remarquables par leur profondeur de poitrine, leurs épaules bien attachées, leur beau dessus et la largeur de leurs hanches ; presque toutes sont défectueuses dans leur arrière-main et manquent de culotte.

« Les Durhams anglais ne m'ont pas fait l'effet d'être supérieurs aux Durhams français.

« Les Highlanders-Breeds formaient une classe originale, avec leurs immenses cornes ; couverts de très longs poils, ils sont bien les animaux des pays du Nord, et la nature, toujours prévoyante, en leur donnant une véritable fourrure, a voulu leur rendre supportable le séjour dans les froides et déshéritées montagnes de l'Écosse. Je ne crois pas possible de trouver chez eux une viande de première qualité.

« Une seule catégorie rappelait, par ses formes et son pelage, une de nos races françaises ; sans leurs cornes, qu'ils portent basses, les Cross-Breeds pourraient passer pour des Salers.

« Malgré leurs grandes qualités, qu'il ne faut pas méconnaître, malgré les éloges qu'on s'est plu à leur accorder et qu'elles méritent, je reste irréductiblement convaincu de la supériorité de nos belles races bovines françaises sur les races britanniques, qui peuvent normalement leur être comparées.

« Malheureusement, je me vois contraint de changer d'avis, lorsque j'arrive aux moutons et aux pores. Là, il nous est difficile, presque impossible, en ce qui concerne les moutons, de supporter la comparaison.

« De merveilleux lots étaient exposés, très peu de sections en fournissaient de critiquables ; presque tous étaient admirables comme homogénéité.

La compétence bien connue d'un éleveur aussi habile que M. Delpeyrou donne une valeur spéciale à ses appréciations.

Sucres et mélasses pour l'alimentation du bétail.

Des décrets en date du 29 décembre ont fixé de nouveaux modes de dénaturation pour les sucres et les bas produits, en vue de bénéficier des dispositions de la loi du 5 juillet 1904, relative à l'emploi du sucre destiné à l'alimentation du bétail :

« A 100 kilogr. de sirops de turbinage, mélanger aussi intimement que possible : 1° 2 kilogr. de sel marin ; 2° 20 kilogr. de cossettes épuisées de sucrerie (pulpes humides).

« A 100 kilogr. de sucres cristallisés titrant moins de 95 degrés saccharimétriques, ou de sirops de turbinage, mélanger aussi intimement que possible ; 1° 2 kilogr. de sel marin ; 2° 20 kilogr. de farine de maïs ou de fèves ou de riz.

Ces modes de dénaturation s'ajouteront désormais à ceux qui ont été fixés antérieurement.

D'autre part, sur l'avis conforme du Comité consultatif des arts et manufactures, le ministre des Finances a autorisé, à titre d'essai, le nouveau procédé ci-après pour la dénaturation des mélasses destinées à l'alimentation du bétail :

« A 80 kilogr. de mélasses épuisées, mélanger aussi intimement que possible 20 kilogr. au moins d'une ou plusieurs des substances ci-après : bas produits de mouture, coques de cacao ou d'arachides en poudre, radicelles de malterie, paillettes de lin, cossettes épuisées de sucrerie (pulpes humides).

L'administration des Contributions indirectes rappelle qu'en raison de l'intérêt que présente pour l'agriculture la diffusion des produits mélassés, elle s'est appliquée à réduire autant que possible les formalités qui incombent aux dépositaires de ces produits. Ceux-ci ont simplement à représenter aux employés les acquits-à-caution ayant légitimé le transport des produits qu'ils reçoivent et à tenir note sur un carnet des livraisons qu'ils effectuent, celles-ci n'impliquant la délivrance d'aucun titre de mouvement. Il est possible de dispenser de la formalité du cautionnement les dépositaires qui présenteraient par eux-mêmes une surface suffisante. Enfin, en égard aux garanties qui résultent de la dénaturation préalable, le contrôle à exercer chez les dépositaires de mélasses dénaturées peut être moins fréquent et moins strict que chez ceux recevant de la mélasse en nature.

Le Marché de La Villette et le Commerce du Bétail pendant l'année 1910.

Voici le tableau synoptique des arrivages de bestiaux en 1910, au marché de La Villette, comparés à ceux de 1909 :

	Gros bétail.	Moutons.	Veaux.	Porcs.
	têtes	têtes	têtes	têtes
1910.....	384.044	1.744.862	190.145	575.006
1909.....	336.304	1.640.179	181.124	518.494
En plus en 1910...	47.740	104.683	9.021	56.512

Tableau synoptique des introductions directes aux abattoirs de Paris.

	Gros bétail.	Moutons.	Veaux.	Porcs.
	têtes	têtes	têtes	têtes
1910.....	79.601	906.286	184.080	248.297
1909.....	73.637	764.618	180.198	213.731
En plus en 1910...	5.964	141.668	3.882	34.566

Tableau comparatif des prix moyens, par qualité, et des prix extrêmes pratiqués au marché aux bestiaux de La Villette.

	PRIX MOYENS				PRIX EXTRÊMES			
	Par kilogramme de viande nette							
	1 ^{re} qualité		3 ^e qualité		1 ^{re} qualité		3 ^e qualité	
	1910	1909	1910	1909	1910	1909	1910	1909
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Gros bétail..	1.70	1.60	1.25	1.18	1.90	1.72	1.10	1.08
Moutons....	2.30	2.20	1.75	1.78	2.46	2.30	1.60	1.66
Veaux.....	2.30	2.12	1.60	1.64	2.70	2.50	1.30	1.20
	Par kilogramme vif.							
	1 ^{re} qualité		2 ^e qualité		1 ^{re} qualité		2 ^e qualité	
Porcs.....	1.12	1.04	1.02	0.98	1.28	1.16	0.86	0.86

La vente du bétail a été particulièrement favorable cette année-ci, et on peut dire que l'agriculture y a trouvé une atténuation aux déboires que les intempéries lui ont valu dans les autres branches.

Gros bétail. — Pour le gros bétail, la première qualité s'est élevée progressivement, du 1^{er} janvier au 15 juin, de 1 fr. 60 à 1 fr. 80 le kilogramme de viande, au fur et à mesure de l'épuisement des bœufs d'écurie. A cette dernière date, les bœufs d'herbe ont fait leur apparition et, les offres grossissant, la cote est redescendue graduellement à 1 fr. 70 où on

la trouve à fin octobre, pour remonter en novembre et décembre à 1 fr. 84 sous l'effet de la demande étrangère.

L'agriculteur-éleveur ou engraisseur n'a pas été un seul instant gêné pour l'alimentation de son bétail. L'herbe, si elle n'a pas été des meilleures, en raison des pluies que nous avons eues, a du moins toujours été abondante.

La marchandise de premier choix a constamment dépassé les cotes ci-dessus de 5 centimes environ, et le prix moyen de la première qualité s'établit, pour l'année, à 1 fr. 70 contre 1 fr. 60 en 1909; celui de la troisième, à 1 fr. 25 contre 1 fr. 18.

La hausse des prix de la viande est un phénomène presque universel. On en a, en partie, l'explication dans l'accroissement de consommation proportionnel à celui de la population et à celui du bien-être général, alors que la production n'a pas suivi une marche parallèle. Les exigences du consommateur, qui délaisse de plus en plus, en boucherie, les morceaux secondaires; l'augmentation des frais généraux en toutes branches y contribuent également. Mais il est en France un autre facteur de cette hausse, ce sont les achats de l'étranger chez nous.

Ce qui nous a valu cette clientèle d'acheteurs, c'est que nous trouvions et que nous nous trouvons encore, pour le prix de la viande en général, dans une situation privilégiée comparativement à nos voisins.

En effet, pendant les dix premiers mois de l'année, le prix des bons bœufs avait oscillé, sur le marché de La Villette, entre 1 fr. 60 et 1 fr. 80 le kilogramme de viande nette, alors qu'en Italie il était passé, de janvier à septembre, à Rome, de 1 fr. 70 à 2 fr. 10; à Milan, de 1 fr. 85 à 2 fr. 20, et ainsi de suite dans la plupart des villes de ce pays. A Bâle, le cours des bœufs de première qualité est depuis longtemps de 2 fr. à 2 fr. 10 le kilogramme de viande. Aussi cette situation a-t-elle engagé les Suisses et les Italiens à fréquenter nos marchés, notamment celui de La Villette, et à y faire des achats qui se sont élevés dans l'ensemble à 1.500 têtes de gros bétail environ par semaine.

Au surplus, voici les sorties de gros bétail français pendant les dix premiers mois de 1910 :

Bœufs.....	34.344	contre	18.197	en 1909.
Vaches.....	12.312	—	5.288	—
Taureaux.....	5.406	—	994	—
Génisses.....	1.099	—	350	—
Veaux.....	53.164	—	14.701	—

A l'égard du chiffre des veaux, nous croyons devoir faire des réserves. Ce ne sont point, pour la plupart, des veaux proprement dits, mais de jeunes animaux et en particulier des génisses, qui ont été déclarés veaux pour bénéficier de la taxe douanière de ceux-ci.

Jusqu'ici le Gouvernement allemand s'était opposé, sous prétexte sanitaire, — en réalité par mesure de protection pour l'élevage du pays, — à l'importation du bétail français. Mais la pénurie de viande s'accroissant de jour en jour dans tout l'Empire et les bœufs étant montés, à Berlin, Munich, Stuttgart, Cologne, Francfort, Strasbourg, Metz, etc., à 2.20, 2.30 et même 2.40 le kilogramme de viande en première qualité, c'est-à-dire à 0.40 et 0.50 plus haut que chez nous, les protestations du peuple ont eu raison des résistances des agrariens et, dès les premiers jours de novembre, les frontières de l'Alsace-Lorraine furent ouvertes à notre bétail, puis, successivement, celles du Duché de Bade, de la Bavière et du Wurtemberg. Les quantités à importer sont limitées toutefois, en chiffre rond, à 4.500 bovidés et 4.500 pores par semaine, et les animaux doivent être dirigés sur les abattoirs de grandes villes spécialement désignées.

C'est donc, en outre des porcs, au moins 3.000 têtes de gros bétail de plus qu'antérieurement qu'à compter du 10 novembre nous avons vues partir à l'étranger, et ce surcroît de demande a immédiatement fait monter le cours des bœufs, à la Villette, de 0 fr. 15 et au-delà par kilogramme de viande.

Cet afflux de marchandise a permis de mesurer l'importance du troupeau français et les progrès faits par notre élevage sous la protection de notre régime douanier. Félicitons-nous en, car il ne faut pas oublier qu'avant 1892, nous étions obligés de recourir, pour notre alimentation, aux importations de bestiaux de ces mêmes pays, qui sont devenus aujourd'hui nos tributaires.

Il faut reconnaître, cependant, que dans les gros apports de ces derniers temps à la Villette se trouvent compris un nombre assez important d'animaux dans un état d'engraissement encore imparfait, que les détenteurs ont été incités à vendre un peu hâtivement par la hausse subitement survenue, et qui n'étaient d'abord destinés à être livrés à la boucherie que dans un mois ou deux.

A ce point de vue, la situation mérite toute notre attention.

HORAIRE DES TRAINS SPÉCIAUX DESSERVANT LE MARDI LE MARCHÉ DE SENLIS

ALLER

Départ de Mareuil, midi 10 ; de Compiègne, midi 42 ; de Villers-Cotterêts, midi 16 ; de Dammartin, midi 57 ; de Crépy, 1 h. 35 ; d'Anger, 2 h. 05 ; du Luat, 2 h. 08 ; de Fresnoy-le-Luat, 2 h. 11 ; de Rully, 2 h. 16 ; de Barbery, 2 h. 23 ; de Borest, 2 h. 27 ; de Montlèveque, 2 h. 32. Arrivée à Senlis, 2 h. 36.

RETOUR

Départ de Senlis, 6 h. 04, arrivée à Crépy, 6 h. 40 ; de Senlis, 8 h. 55, arrivée à Crépy, 9 h. 31 ; (Ces trains desservent toutes les gares et haltes comprises entre Senlis et Crépy).

Départ pour la direction de Dammartin, à 6 h. 56 ; pour la ligne de Mareuil, à 6 h. 46 ; pour la direction de Villers-Cotterêts, à 7 h. 07.

Mercuriale du Marché de Senlis

DATES des MARCHÉS	FROMENT (le quintal)				SEIGLE (le quintal)	AVOINE (le quintal)		
	1 ^{re} qualité	2 ^e qualité	3 ^e qualité	4 ^e qualité		1 ^{re} qualité	2 ^e qualité	3 ^e qualité
10 janvier.....	26 75	25 75	» »	» »	16 »	19 »	18 »	17 50
17 —	26 75	25 75	» »	» »	16 »	19 »	18 »	17 50
24 —	26 75	25 75	» »	» »	16 »	19 »	18 »	17 50
31 —	26 75	25 75	» »	» »	16 »	19 »	18 »	17 50
7 février.....	26 50	25 50	» »	» »	16 »	20 »	19 »	18 »
» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »

Marché de la Villette du Lundi 6 Février 1911.

	kilog net	1 ^{re} qualité	2 ^e qualité	3 ^e qualité	Prix extrêmes	
Bœufs.....		1 96	1 86	1 62	1 40	2 08
Vaches.....		1 92	1 82	1 56	1 34	2 04
Taureaux.....		1 62	1 54	1 46	1 34	1 68
Veaux.....		2 60	2 40	2 30	2 »	2 80
Moutons.....		2 42	2 22	1 08	1 84	2 04
Porcs gras.....		» »	» »	» »	» »	» »
Porcs (poids vif)...		1 26	1 20	1 14	0 94	1 30

Peaux de moutons : de 3 fr. à 7 50.

SOCIÉTÉ AGRICOLE DE SENLIS

CAPITAL : 141.000 FRANCS

La Société peut acheter en ce moment pour le compte de ses Associés et à des conditions très avantageuses, tous engrais des meilleures marques.

Elle achète pour leur compte tout ce qui est nécessaire, engrais, outillages, instruments, liens et ficelles, charbons, essence pour moteurs, bestiaux, etc.

Elle leur fait crédit pour trois mois, six mois ou plus, moyennant 1 fr. % par trois mois.

Elle leur prête les fonds qui leur sont nécessaires, sur warrants de leurs meules, alcools en bacs, etc.

Prière aux cultivateurs d'adresser les commandes et les demandes pour ceux qui voudraient en faire partie, à M. BONAMY, 23, rue du Châtel.

TÉLÉPHONE N° 44

ÉTABLISSEMENTS DE LIANCOURT (OISE)

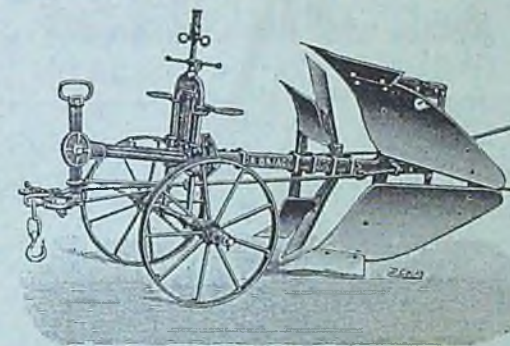
les plus importants du Monde

pour la fabrication des BRABANTS DOUBLES

A. BAJAC O * C + * * *

Ingénieur-Constructeur

SEUL
GRAND PRIX
pour
les Machines
Agricoles
Françaises
à
l'Exposition
Universelle
de Paris
1889



Hors Concours
Membre
du Jury
des
Récompenses
à
l'Exposition
Universelle
de Paris
1900

BRABANT DOUBLE avec Versoirs cylindriques coupe N° 3
pour labours profonds de 0^m30 et au delà.

Ces versoirs se font en nouvel acier « TRIPLEX INFERNAL ECLAIR »
absolument incomparable comme travail et longue durée.

Outillage complet et perfectionné pour toutes cultures.

DEMANDER LE CATALOGUE GÉNÉRAL

Agence Générale d'Assurances de toute nature

Assurances contre l'Incendie, contre les Accidents, la Grêle et le Vol
Assurances sur la Vie, Rentes viagères
traitées avec les principales Compagnies Françaises

S'adresser pour renseignements à M. DRIVIÈRE, 4, rue de la Tonnellerie,
à Senlis, le Mardi, ou par correspondance.

GRAINES DE BETTERAVES du Domaine de GATERSLEBEN (Saxe)

rivalisant avantageusement avec les meilleures marques allemandes

Régularité et pivotage parfaits

EDOUARD PREVOST, Agent Général,
à NANTEUIL-LE-HAUDOUIN (Oise).

Téléphone N° 11

